

Merry la Vallée

Le Cerclier

infos

Journal d'information de la commune de Merry La Vallée



Travaux du mandat

BÂTIMENTS : VOIRIE COMMUNALE - ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Salle polyvalente :

- Reprise de l'ensemble des menuiseries.
- Chauffage : remplacement par des unités pack clim.
- Sous-sol : l'ancien vestiaire de foot est mis

à la disposition des associations. L'aménagement et l'entretien seront à leur charge. Une convention devra en régler l'utilisation et définir clairement les droits et les devoirs de chacun.

- Sous-sol : Après transfert du matériel de l'employé communal, l'ensemble fera l'objet d'un placage au mur et au plafond. Les parties

actuelles seront remplacées par des portes fenêtres, prévoir également la pose d'un carrelage au sol.

- Ce local sera loué ou prêté aux associations pour des réunions. Il est également envisagé d'en faire un local relais pour des entrepreneurs ou auto-entrepreneurs. Des devis seront sollicités, des subventions demandées (SDEY, Conseil départemental) Un devis sera demandé également pour la mise en place d'une vidéo surveillance. Il est

constaté de nombreux dommages sur le bâtiment (bris de glace, serrure forcée, dégradation sur la façade, tir à la carabine dans les éclairages, etc...). Cette installation devra permettre de surveiller également le skate Park.

Hangar communal :

- L'ensemble du conseil ne souhaitant pas l'installation d'un alvéole en extérieur pour les

vestiaires de l'employé de commune, ce dernier sera installé à l'intérieur. Un devis est en cours.

- Afin de rendre le bâtiment fonctionnel, il est nécessaire de procéder à l'installation d'une mezzanine sur la moitié du bâtiment pour avoir un rangement opérationnel et efficace, un escalier est à prévoir.
- Un programme de finition avait été prévu par l'équipe précédente, réalisation d'un enrobé. Il sera peut-être nécessaire de prévoir une clôture et une barrière. Prévoir un aménagement pour les bacs ordures ménagères et tri aux résidents secondaires.

Terrain de foot :

- Les clôtures de protection sont aujourd'hui totalement dégradées. Il est nécessaire de prévoir leur remplacement.

Voirie-Place

- Aménagement de la rue de Saint Aubin
- Dans le prolongement de ce qui avait été décidé par l'équipe précédente, une rotation de 10 ans pour les revêtements est maintenue, ainsi que les traitements ponctuels sur les parties se dégradant plus vite que la moyenne.

Éclairage public

- La commission proposera au conseil municipal la fin des remplacements des lampes au sodium par des leds ainsi que la gestion de l'éclairage public (travaux pris en charge à 70% par le SDEY). Une rencontre est prévue avec Monsieur Bougis en charge de notre secteur.

Place Henri Chamvres :

- Une réunion pour définir un cahier des charges est prévue par la commission en concertation avec le C.A.U.E. de l'Yonne.

Divers :

- Plantation d'arbres en bordure de l'allée du cimetière et reprise de la haie rue de l'Église.
- De nombreux carrefours bénéficient de pan coupé important. Il faudrait retrouver les bornes et prévoir des plantations d'arbres isolés pour matérialiser ces derniers.



Travaux sur le réseau d'eau

TRAVAUX EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU DU RÉSERVOIR DE LA FUMÉE AUX AUTRES RÉSEAUX POUR ALIMENTER UNE PARTIE DU GOLF DU RONCEMAY.



FÉDÉRATION EAUX PUISAYE FORTERRE

LA FÉDÉRATION EAUX PUISAYE FORTERRE ŒUVRE POUR VOUS
À LA PRÉSERVATION, LA PROTECTION DE LA RESSOURCE
ET LA MODERNISATION DES RÉSEAUX

NATURE DES TRAVAUX :

Travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable

OBJET DES TRAVAUX :

Liaison **Merry La Vallée - La Ferté Loupière - Sépeaux**

MAÎTRE D'ŒUVRE :



RÉGIE EAUX
FÉDÉRATION
EAUX PUISAYE FORTERRE

115 AV du Général De Gaulle
89130 TOUCY
Tél : 03 86 44 01 42 - regieeau@repf.fr

ENTREPRISE :



AXAN tp

AXAN TP
30 avenue Robert Surcouf
78960 VOISINS LE BRETONNEUX
Tél : 09.67.16.28.87

MISE EN SERVICE PRÉVUE

DECEMBRE 2021

COÛT DES TRAVAUX : 1 928 330 € HT

FINANCEMENT DU PROJET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Opération soutenue par l'Etat
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)



Agence de l'eau
Seine-Normandie

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

ASSOCIATION PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

Déploiement de la fibre à Merry la Vallée

Le déploiement de la fibre optique sur la commune est prévu durant le second semestre 2021.

Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) sera installé sur la commune de Saint-Maurice le Vieil, il desservira des Sous répartiteurs optiques (SRO) situés à Merry la Vallée, Chassy, St Aubin, Bleury, Saint-Maurice le Vieil et St Maurice Thizouaille.

Les Sous répartiteurs (SRO) alimenteront des points de branchement optique (PBO), chaque point de branchement alimentera 5 à 6 abonnés.

Votre fournisseur viendra se raccorder à cet élément.

- À retenir, une fois les points de branchements installés, les particuliers devront attendre 4 mois pour être raccordés, ce gel est imposé par l'ARSEP.

- Vous pourrez mettre à profit cette période pour contacter des fournisseurs.

- Les professionnels pourront être raccordés immédiatement.



LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE CHEZ VOUS

UN PROJET AMBITIEUX

Yconik, le réseau Très Haut Débit du département de l'Yonne vise à couvrir 100% des Icaunais d'ici 2023 en fibre optique. Cette Délégation de Service Public (DSP) vient en complément d'un premier Réseau d'Initiative Publique (RIP) comptant 57 000 prises FttH au terme de son déploiement.

LA FIBRE OPTIQUE, C'EST QUOI ?

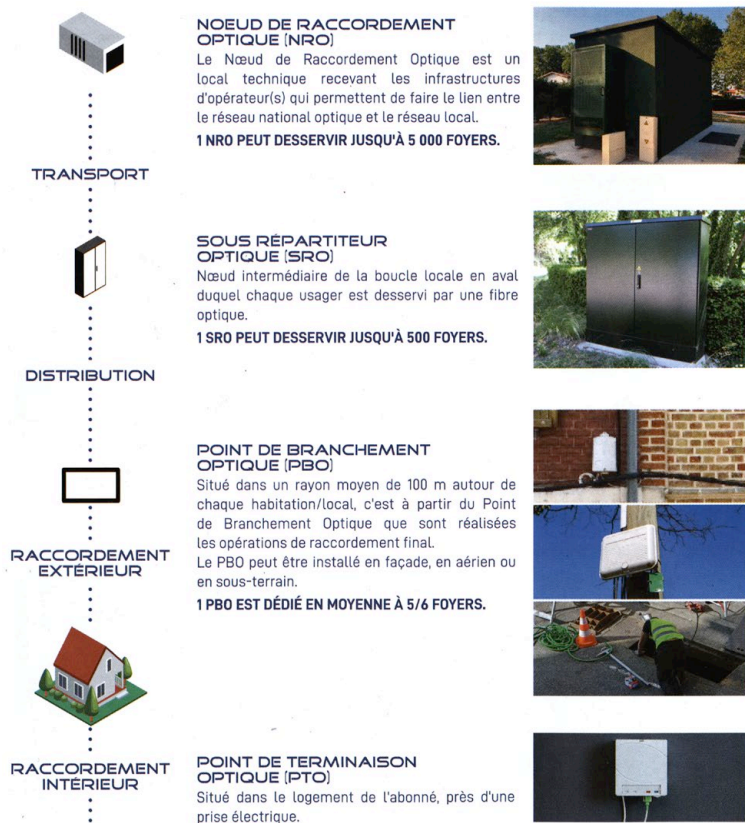
La fibre optique est un mince fil de verre transportant des données informatiques à la vitesse de la lumière. Elle permet d'offrir des débits beaucoup plus importants que l'ADSL.

UNE TECHNOLOGIE QUI VOUS CHANGE LA VIE

-  Débit jusqu'à 10 GBIT/S. 60 fois plus rapide que l'ADSL
-  Multiconnexions simultanées
-  Tarifs comparables à l'ADSL
-  Téléchargements quasi-instantanés

www.yconik-fibre.fr Pour plus de détails sur l'aménagement numérique du territoire : www.yonne.fr

LES COMPOSANTES D'UN RÉSEAU FTTH

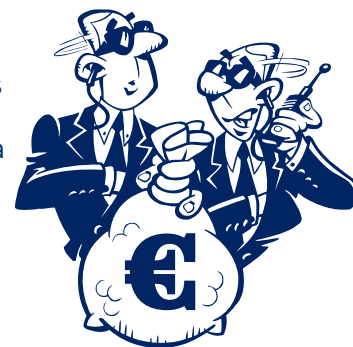


Pour plus d'informations : www.yonne.fr/Territoire/Amenagement-numerique

Prudence !

Vous risquez d'être contactés par des sociétés indélicates, ou recevoir des propositions durant les mois à venir vous proposant des abonnements ou des installations moyennant avances financières, surtout ne donnez pas suite. Vous pouvez être également sollicité par des individus sollicitant l'accès dans votre habitation pour des vérifications techniques là aussi refusez et prévenez la gendarmerie.

Si vous avez un doute, contactez la société Yconnick et ou la mairie.



Pylône orange

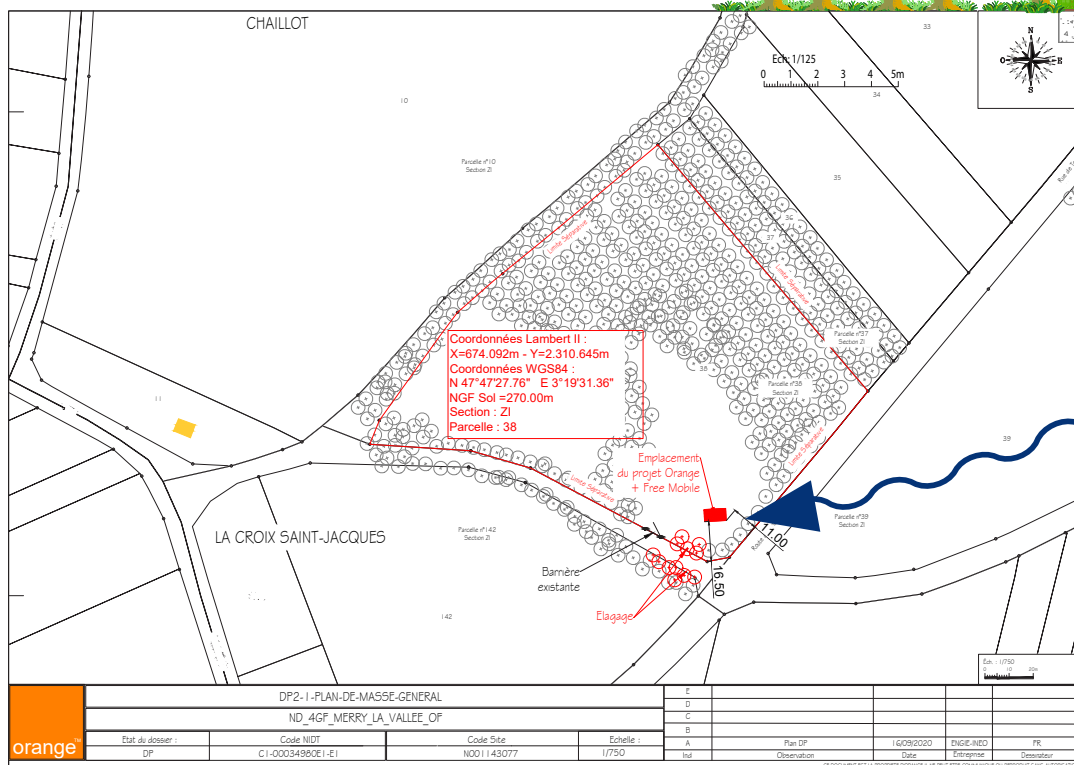
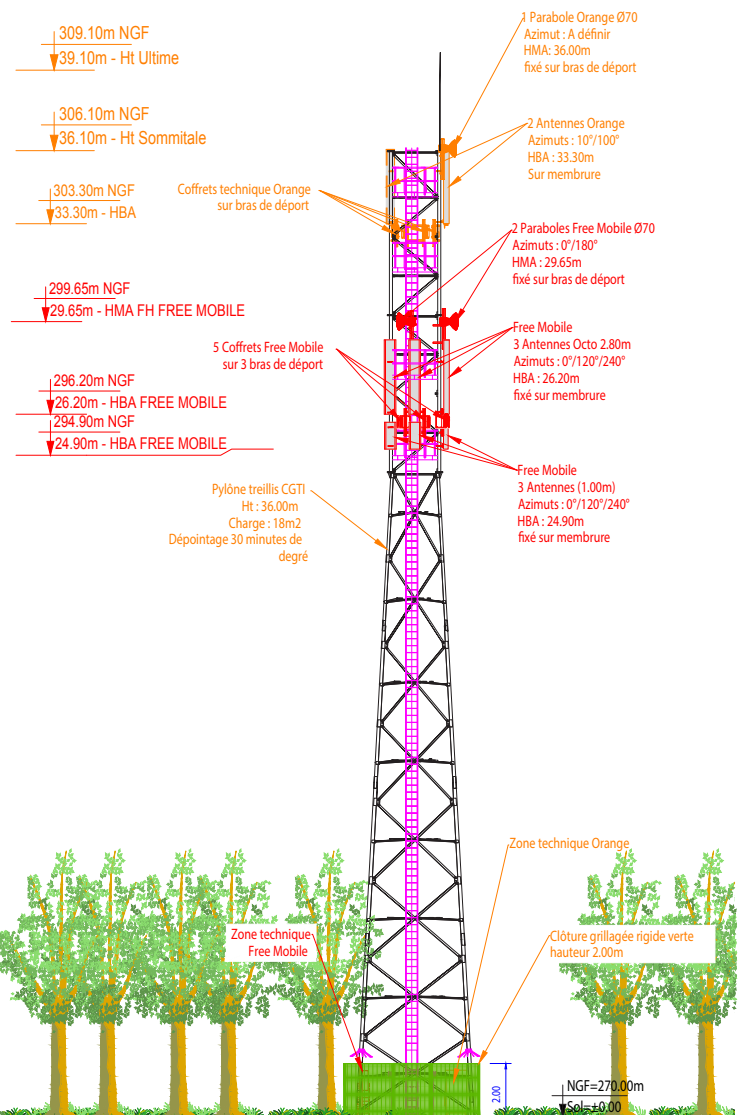
Dans le cadre de la résorption des zones blanches, la société Orange souhaitait installer un pylône sur Merry.

Après négociation un accord a été conclu avec la commune sur le choix de l'emplacement, à savoir sur le terrain communal face à la route du Chêne en bordure de la RD22. Le choix de ce terrain a évité une installation comme le souhaitait Orange dans le cône de vue situé en contrebas du terrain retenu.

Sera présente également sur ce pylône la société Free. L'installation est prévue pour le début novembre.

Nous pourrions bénéficier de l'internet 4G/ 4G+ sur une portée de 4km avec un débit pouvant aller à 30 Mégas.

Des antennes de réception seront à disposition de ceux qui en feront la demande. Aucune modification de votre installation n'est requise ni changement de fournisseur d'accès.



Infos COVID

DES ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE SONT À VOTRE DISPOSITION À LA MAIRIE.

Le président de la République Emmanuel Macron a annoncé, dans un entretien à la presse régionale, un déconfinement en quatre étapes progressives, **du 3 mai au 30 juin**, conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département.

Première étape : 3 mai 2021
Fin des attestations et des restrictions de déplacement.

Deuxième étape : 19 mai 2021
Couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinémas et théâtres avec des jauges limitées.

Troisième étape : 9 juin 2021
Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport. Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.

Quatrième étape : 30 juin 2021
Fin du couvre-feu.

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circule trop : taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants ; augmentation brutale du taux ; risque de saturation des services de réanimation.

L'ensemble de ces mesures seront précisées dans le cadre d'une « grande phase de concertation » (parlementaires, partenaires sociaux, professionnels des secteurs et élus des territoires) sur l'agenda et les protocoles de réouverture.

Ce travail donnera lieu à une présentation en détail par le Premier ministre au cours de la semaine du 10 mai 2021.

Gestes barrières.

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

(à partir de 18 ans)

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		Je ne suis pas concerné	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		 <ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant Sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →		 <ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		 <ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant Sur mon lieu de soin
55 à 59 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	 <ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail En pharmacie En cabinet infirmier 	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →	 <ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	 <ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	 <ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant Sur mon lieu de soin
60 ans et plus	Je suis en établissement pour personnes âgées →	 <ul style="list-style-type: none"> Au sein de mon établissement Chez mon médecin traitant Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	 <ul style="list-style-type: none"> Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	 <ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier 	 <ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.



Destruction de nids de frelons asiatiques

Prévenir la mairie qui fera intervenir l'entreprise mandatée par ses soins. L'intervention est prise en charge par la mairie. Ne surtout pas détruire les nids par vos propres moyens.

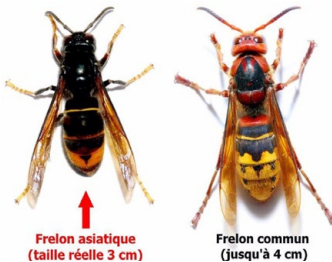


Les biologistes l'appellent «vespa velutina nigrithorax». Plus connu sous le nom de « frelon asiatique », cet insecte est apparu en France il y a une quinzaine d'années. Présent désormais dans la quasi-totalité des départements, il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée. Mais il arrive qu'il s'en prenne aux êtres humains.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. Vespa velutina est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.

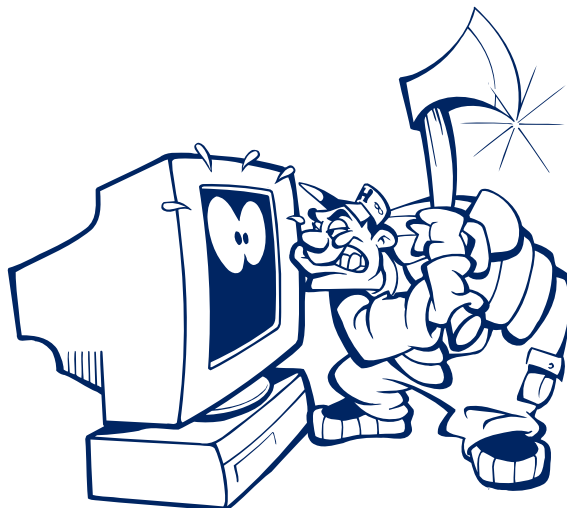
Comme son nom l'indique, il est originaire d'Asie. On retrouve cette espèce dans le Nord de l'Inde, en Chine ou dans les montagnes d'Indonésie. Il semble qu'il soit arrivé en France caché dans un chargement de poteries chinoises livrées en 2004 à Tonneins (Lot-et-Garonne). En quelques années, il a proliféré partout en France et s'est aussi répandu en Espagne et au Portugal.



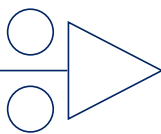
Infos divers

Initiation à l'informatique.

Un questionnaire à été distribué dans les boîtes à lettres, afin de déterminer vos attentes.



S.I.V.U. *Des Belles Vallées*



La randonnée annuelle de juin, en raison de la situation sanitaire, est annulée.

Le sivu des belles vallées a vu le jour il y a 20 ans avec 6 communes . A savoir , Merry la Vallée , Eglény , Pourrain , Beauvoir , Lindry et Parly. L'inauguration a eu lieu le 30 juin 1997. Par la suite Saint Aubin Châteauneuf est venue agrandir le groupe. Chaque commune a tracé 3 circuits de longueurs et de difficultés différentes .

Le total de tous les circuits représente 209 Km pouvant être empruntés par les randonneurs , les cavaliers et les vététistes A charge pour chaque commune d'entretenir les chemins et le balisage.



Départ de Merry en 2017

Le site de la mairie en reconstruction

Problème Datacenter OVH : pourquoi votre site et peut-être vos emails ne fonctionnent plus.

Suite à un incendie important pendant la nuit du 9 au 10 mars 2021 chez OVH qui est la plateforme hébergeant nos principaux serveurs, la plupart des sites et e mails que nous gérons se trouvent actuellement indisponibles.

Informations du Mardi 6 Avril 2021 à 15h50 - mise à jour 18h17. Message reçu d'OVH aujourd'hui au sujet de la récupération de nos sauvegardes : «Voici le retour de nos administrateurs : Les instances «EG» sont des instances basées sur le stockage sur ceph. Ceph était sur sbg2 donc nous n'avons plus de données. Nous vérifions actuellement les backup (sauvegardes) interne mais nous n'avons aucune information pour le moment, ni aucune garantie. Si nous avons quelque chose, vous seriez automatiquement prévenu par e-mail.»

Donc en clair la récupération des «sauvegardes» de nos serveurs par OVH est toujours en cours d'investigation.

Informations du Vendredi 16 Avril à 23h15

Les derniers blocages d'installation sont tous résolus,

normalement toutes les boites e-mail et tous les sites temporaires sont installés. Les clients n'ayant pas demandés l'installation d'un site temporaire auront une installation forcée à partir du 22/04. Certains clients dont nous ne gérons pas les DNS sont en attentes car nous ne pouvons pas réaliser les changements d'adressage, merci de vous reporter aux instructions dans votre compte client.

L'analyse des récupérations des pages archivées par le référentiel externe est en cours. Nous espérons lancer les premiers tests de conversion en websee en début de semaine. Nous reviendrons vers vous rapidement pour vous donner une estimation des délais de rétablissement à l'issue de nos tests de conversion en websee.

Les demandes du site de secours sont effectuées nous attendons nos accès pour remettre à jour le site que nous avons déjà remis à niveau en début d'année avant l'incendie. Vous pouvez trouver toute les explications technique sur le lien suivant : <https://youtu.be/2AVYU02tMA4>
www.merry-la-vallee.fr

Associations :

VOUS VOULEZ PUBLIER DES INFOS DANS LE CERCLIER INFOS !.

CONTACTER LE COMITÉ DE RÉDACTION :

03-86-73-64-66 / mairie.merry@wanadoo.fr

Cabane à livres

Après le succès de l'abri-book pendant le 1^{er} confinement et l'insistance constante d'Isabelle Tissier, nous avons décidé d'installer une cabane à livres définitive.

Fin Août elle est installée par les jeunes de La P'tite fabrique et les bénévoles de Reliance à la place de l'ancienne cabine téléphonique (près de l'église). À l'initiative de Léonard (le concepteur et réalisateur de la cabane), cet été deux cents tuiles en bois ont été taillées par des pourfendeurs de bûches de tout âge et de tout horizon, La P'tite fabrique, Reliance, voisins et visiteurs. Des outils ont été retrouvés ou prêtés, départoires, banc d'âne et ont été utilisés pour la réalisation de cette cabane à livres. Depuis la mise en service elle ne désemplit pas et beaucoup de livres circulent.



Appel aux artistes Merryons

L'association Reliance se propose d'organiser avec l'appui de la municipalité diverses manifestations autour d'une exposition vente d'œuvres d'artistes de Merry afin de valoriser leur travail et mieux les faire connaître.

-Lieu : Château d'Arthé où plusieurs salles seront mises à disposition.

-Nature des œuvres : Peintures, lithographies, sculptures, dessins, photos.

-Combien d'œuvres? En fonction du nombre d'artistes souhaitant y participer, de la place disponible et de l'impératif de qualité.

-Dates : En septembre 2021, le week-end des journées du patrimoine.

-Choix des œuvres et prix : De la responsabilité des exposants. Si besoin est, une «commission artistique»

vous accompagnera dans ce choix.

-Financement : Une contribution forfaitaire de 10% sera retenue lors de la vente de chacune des œuvres .

Cette manifestation fera l'objet d'un plan de communication à destination des écoles, des médias et des offices de tourisme.

Une inauguration est prévue le samedi en fin d'après midi.

De nombreuses animations en lien avec l'exposition auront lieu en coordination avec l'association des amis du château d'Arthé et «La P'tite fabrique».

LES HABITANTS DE MERRY SOUHAITANT EXPOSER SONT PRIÉS DE BIEN VOULOIR PRENDRE CONTACT PAR MAIL OU PAR TÉLÉPHONE AVEC RELIANCE :
contact@reliance-asso.fr 03 86 73 03 32

Projet BDL

LES BORDS DU LAVOIR DE GUERVIN
IMAGINÉS PAR



La P'tite fabrique, composée de jeunes de Merry la Vallée et des alentours, avance dans son projet d'aménagement du bord du lavoir de Guervin, (terrain situé en face de la salle des fêtes). Les jeunes de La P'tite fabrique remercient les ouvriers du CATAGRI de Mézilles mandaté par la municipalité, qui ont pu débroussailler et débarrasser le terrain des troncs et autres branchages. Nous pourrions ainsi commencer l'aménagement du parc et du jardin participatif !

Vous pouvez si vous le souhaitez faire dons de graines, plants, outils, n'hésitez pas à contacter l'association (contact@reliance-asso.fr) et venir participer à sa création ! vous pouvez également déposer vos tontes de pelouse et déchets verts afin de faire du compost.



De l'origine au projet :

Un groupe d'enfants et de jeunes de Merry la Vallée s'ennuyait... et de l'ennui est né l'envie ! L'envie de faire des choses ensemble. Interpellé par une jeune mère qui leur a proposé de se retrouver régulièrement pour mener des actions, ils se sont alors réunis pour faire un programme : Ménage ton village, fabriquer une poubelle de tri sélectif, animer des jeux pour enfants lors de la fête du village, fabriquer des décors pour le village à l'occasion de Noël, des séances cinéma, de la fête d'Halloween, participer à la construction de la cabane à livres, organiser une crêpe partie pour tous les habitants ...

Après ce bon début, le groupe s'est donné un nom : La P'tite fabrique. Les jeunes ont souhaité ne pas créer une nouvelle association mais plutôt rejoindre Reliance une association d'animation du village et profiter ainsi des bonnes volontés et de l'expérience de ses bénévoles.

Depuis quelques temps, les jeunes avaient pris l'habitude de descendre au lavoir de Guervin (à proximité du Foyer socio-culturel) pour se retrouver, discuter et refaire le monde des jeunes...

Lorsque la Mutualité Sociale Agricole de l'Yonne a lancé un Appel à projets Jeunes, c'est spontanément que La P'tite fabrique a décidé de concourir. C'est ainsi que le projet « Bords du lavoir » (B.D.L.) est né. Soutenu par Reliance, La P'tite fabrique a écrit un dossier et réalisé une vidéo de présentation et s'est rendu à Autun pour présenter et défendre son projet B.D.L.

L'accueil a été très positif et La P'tite fabrique a gagné un prix de 1.500 €. Dès les premiers contacts avec la M.S.A, La P'tite fabrique et Reliance se sont rapprochés des élus

locaux pour présenter le projet et parler de l'avenir. La commune a accueilli favorablement l'idée et en a facilité la réalisation en acquérant le terrain à proximité du lavoir.

Du projet à sa réalisation :

Après le premier confinement et la mise en place de la nouvelle équipe municipale, est venue l'heure des premiers travaux. Le CATAGRI de Mézilles a réalisé le défrichage du terrain et ensuite la municipalité a fait dessoucher et aplanir le terrain.

Un plan d'aménagement a été dessiné par une jeune meryonne, il servira :

- de base de construction pour les divers aménagements (jardin partagé, espace détente, cabane,...)
- de présentation aux habitants par la réalisation d'un panneau d'information qui sera implanté sur place.
- de point de départ et de discussion pour tous les acteurs du projet (jeunes, municipalité, habitants, associations, entreprises,...) qui au fil des années accompagneront sa réalisation.

Dès l'origine de cet ambitieux projet, on pouvait imaginer que, seuls, les jeunes ne pourraient porter la réalisation à terme. L'important est leur engagement, leur implication et le dynamisme qu'ils ont montrés et montrent encore aujourd'hui à la conduite de leur idée !

De la place des uns et des autres ...

Comme vous le constatez, le projet évolue en lien avec les envies, les possibles et les engagements de chacun. Aussi, chaque habitant de Merry la vallée peut participer selon ses envies et son temps.

Infos pratiques

→ MINIBUS

Toujours en service le jeudi après-midi pour Toucy.
Le vendredi après-midi pour Auxerre 1 fois par mois.
Pensez à réserver à la Mairie

→ PÊCHE

Tarifs pour l'Étang Rossignol.

Carte Annuelle 40 € / Carte Week-end/Mensuelle 20 €
/ Carte junior 15 € (de 10 à 14 ans) / Journalière 8 €
/ Gratuit pour les moins de 10 ans (accompagnés d'un titulaire du permis)

Pour tous renseignements et vente de cartes :

Marteau Alain 06.84.56.60.75 , 33 Le chêne 89110 Merry-la-Vallée

Marteau Geoffrey 06.71.15.09.15

La Taverne des Korrigans 6 Place Henri Chamvres 89110 Merry-la-Vallée

Actu Elections

Elections Départementales & Régionales 2021

Dans le cadre des élections du 20 et 26 juin, la mairie recherche des assesseurs pour tenir les 2 bureaux de vote. Les assesseurs devront être vaccinés.

Si vous ne l'êtes pas, une attestation individuelle de priorité vaccinale vous serait délivrée par la mairie, quel que soit votre âge.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de renseignements.

Accueil mairie

Le maire ou les adjoints : assurent une permanence le **Vendredi de 14h à 18h**

Secrétariat ouvert : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30-17h30 mardi 13h30-18h

4, place Henri Chamvres 89110 Merry la Vallée

Tel : 03-86-73-64-66

e-mail : mairie.merry@wanadoo.fr

www.merry-la-vallee.fr

Consultez les infos concernant la commune sur PanneauPocket, application gratuite disponible sur Google Play et App Store.

Panneau Pocket directement sur PC tapez : <https://app.panneaupocket.com>

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play
Download on the App Store

HORAIRES POUR LES TRAVAUX BRUYANTS EFFECTUÉS PAR LES PARTICULIERS

Jours ouvrables : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Le samedi : De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Les jours fériés : de 10h00 à 12h00



CANONS EFFAROUCHEURS

Utilisation de 8H00 à 20H00

- La limitation du nombre de détonations sera toutes les 15 minutes, interdiction formelle de fonctionnement de 20H00 à 8H00, autrement dit de nuit.

- Implantation du dispositif à environ 400 m des zones habitées, il doit être orienté en sens inverse des habitations.

